



Désinscription France Travail et RSA

Par disponible

Bonsoir,

Je n'ai pas trouvé la catégorie la plus adaptée à ma problématique.

Je souhaiterais me désinscrire de France Travail, mais je bénéficie du RSA.

La raison est la suivante : je ne reçois aucun suivi de leur part. Je suis très autonome et effectue mes propres démarches seul(e), en m'aidant de divers sites et en candidatant par différents moyens, mais cela n'aboutit pas.

Je suis bien consciente que France Travail ne trouve pas d'emploi par enchantement, ce n'est pas l'objet de mon message. Cependant, bénéficiant du RSA, j'ai été orienté(e) vers France Travail, qui est censé, à priori, me suivre et m'accompagner de manière intensive dans mes recherches (ce sont les termes du courrier que j'ai reçu). Or, ce n'est pas le cas.

Je suis en grande difficulté : j'ai des dettes et j'ai du mal à joindre les deux bouts. Pourtant, la seule réponse de ma dernière conseillère a été, je cite : "L'argent ne fait pas le bonheur. Sortez vous promener, ça ira mieux."

Je suis très déçu(e) de leurs services, et ce, depuis plusieurs années. Tous les emplois que j'ai trouvés sont le résultat de candidatures effectuées en dehors de leur site. Je me doute que je devrai me réinscrire un jour (notamment pour le chômage ou d'autres démarches), mais pour l'instant, cela ne m'est d'aucune utilité. Je ne sais pas quoi faire.

Est-ce que je risque d'être pénalisé(e) vis-à-vis du RSA ? Je reçois parfois des courriers et me rends à des rendez-vous qui n'ont rien à voir avec France Travail. Ces rendez-vous servent à faire le point sur ma situation et à maintenir mon allocation. Je les honore sans problème, mais du côté de France Travail, c'est le silence radio.

Merci pour vos réponses. Je suis ouvert(e) à toutes les explications possibles, dans le respect et la courtoisie, s'il vous plaît.

Par kang74

Bonjour

L'inscription à France travail est devenu une condition sine qua non pour percevoir le RSA .

Ce n'est pas de la qualité du suivi, qu'il s'agit, mais du fait d'être officiellement à la recherche d'un emploi en ayant ce statut.

Donc si vous voulez continuer de percevoir le RSA, vous êtes obligé d'être inscrit à France Travail .

Il est très curieux que cela vous embête d'y être inscrit si vous avouez qu'il n'y a aucun suivi et action ...

NB ; Vous avez la possibilité de prendre un rendez vous en ligne avec un conseiller, notamment pour faire le point sur votre situation.

France travail attend aussi que vous soyez proactif : anticipez !

Par disponible

Bonjour kang74,

Avant toute chose, merci pour vos précisions concernant l'obligation d'inscription.

"Il est très curieux que cela vous embête d'y être inscrit si vous avouez qu'il n'y a aucun suivi et action ..."

Comme je l'ai pourtant clairement expliqué, le manque d'action ne vient pas de ma part, mais bien de la leur.

J'ai réalisé de nombreuses candidatures, aussi bien sur leur site que d'autres, et elles n'ont pas abouti.

Bien entendu, les refus ne sont pas de leur fait. En revanche, ma conseillère m'a explicitement dit qu'elle ne souhaitait pas que je travaille et qu'elle ne voulait pas m'aider. Grossièrement, je suis face à la CAF à qui je dois rendre des comptes et qui me redirige auprès de France Travail pour un "accompagnement intensif", et en face, j'ai France Travail qui refuse de m'accompagner.

"France travail attend aussi que vous soyez proactif : anticipez !"

Il me semblait pourtant avoir mentionné dans mon message que j'ai réalisé de nombreuses actions et candidatures allant dans le sens de mes obligations liées au RSA ?

Je pense avoir fait le maximum de ce que je pouvais faire, et ce, de manière totalement indépendante. Si France Travail refuse de m'accompagner, je ne peux rien faire de plus.

Par kang74

Mais si France travail ne vous demande rien ... quel serait votre intérêt de vous y désinscrire ?
Certains profils nécessitent en premier lieu d'autres suivis .

Ce qui n'empêche pas de rester inscrit à France travail pour autant .

Faites le point avec une assistante sociale quant à votre suivi, et si vous avez un projet de formation, elle peut vous aider à avoir un rendez vous avec un conseiller .

La CAF n'est que le payeur : on lui transmet les informations quant au fait que vous respectez vos engagements de suivi , suivi qui n'ont pas forcément délégué à France Travail .

Donc il est étonnant que la caf vous dise cela : par contre si vous vous désinscrivez , effectivement , elle ne peut que vous dire qu'il y aura des conséquences très rapidement .

Par disponible

Votre question est pertinente.

C'est vrai, la situation actuelle ne m'impose pas non plus de me désinscrire. Je pourrais tout à fait rester inscrit, m'actualiser et attendre que cela se passe.

En toute honnêteté, c'est davantage un ras-le-bol qu'autre chose.

Concernant la formation, on me renvoie systématiquement vers France Travail. L'agence de ma ville m'a dit qu'ils ne finançaient plus de formations, faute de budget. Lorsque je me renseigne auprès d'autres organismes, on me redirige systématiquement vers eux.

Le point avec l'assistance sociale a déjà été fait deux ou trois fois ces derniers mois. Le résultat est toujours le même : une orientation systématique vers France Travail. Mon assistante sociale elle-même est atterrée par leur inaction et, tout comme moi, elle a du mal à comprendre pourquoi mon suivi est inexistant. Il ne s'agit vraiment pas d'un manque de volonté de ma part.

À voir comment la situation évoluera.

Je vous remercie néanmoins de m'avoir confirmé qu'il risque bien d'y avoir une incidence sur le RSA.

Par disponible

Bon...très bien, merci Gabyl pour ces informations.